



DOSSIER D'INSCRIPTION A LA FORMATION
BPJEPS « JUDO-JUJITSU » 2019-2020

POLE INSEP



**Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education
Populaire et du Sport – Formation 2019-2020**

**Fédération Française de Judo Jujitsu
et Disciplines Associées**

Dossier à retourner à la fédération avant le :

Vendredi 14 juin 2019

Adresse :

FFJDA – Secteur Formation
21-25 avenue de la porte de Châtillon
75014 PARIS

Photo d'identité

Tout dossier incomplet sera immédiatement rejeté

ETAT CIVIL

Nom :

Prénoms :

Date de naissance : / /

Lieu de naissance :

Nationalité :

Numéro de sécurité social :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

E-mail (merci d'indiquer une adresse où vous serez facilement identifiable, exemple : nom.prénom@)

Club :

N° de licence :

Grade actuel :

Date du grade actuel :

Statut actuel :

- Etudiant(e)
 Salarié(e) en CDI
 Fonctionnaire titulaire
 Demandeur d'emploi
 Salarié(e) en CDD
 Contractuel fonction publique

A envoyer avant le 14/06/2019

NIVEAU D'ETUDES

Intitulé du diplôme	Année d'obtention

PROJET PROFESSIONNEL ET MOTIVATIONS POUR LA FORMATION

A envoyer avant le 14/06/2019

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Employeurs	Années	Missions

SITUATION PROFESSIONNELLE

Nom de l'employeur :

Adresse de l'employeur :

Missions professionnelles :

Ancienneté dans les missions :

PARCOURS SPORTIF

Discipline :

Sportif(ve) de haut niveau :

Jeune Sénior Elite Reconversion Collectif National

Meilleur niveau de pratique :

Palmarès sportif (3 meilleurs résultats) :

-
-
-

A envoyer avant le 14/06/2019

EXPERIENCES PEDAGOGIQUES

Avez-vous eu une expérience dans l'enseignement du judo ? Si oui laquelle, détaillez.

Je déclare m'inscrire aux tests de sélection et à la formation du BPJEPS

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

A _____

le ____ / ____ / 2019

Signature du candidat :

Conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, il est prévu que les informations nominatives recueillies sur le présent formulaire revêtent un caractère obligatoire pour l'inscription aux BP JEPS et DEJEPS. Ces informations ne peuvent être communiquées qu'à l'administration centrale et aux services déconcentrés du Ministère chargé des Sports ; il existe un droit d'accès et de rectification qui s'exerce soit à l'administration centrale du Ministère soit auprès des services déconcentrés.

A envoyer avant le 14/06/2019

PIECES OBLIGATOIRE A INTEGRER AU DOSSIER D'INSCRIPTION

ATTENTION

Justificatifs indispensables à la constitution du dossier d'inscription auprès de la DRJSCS. Attention, conformément au code du sport, tout candidat n'ayant pas transmis à la FFJDA, les documents, ci-dessous au plus tard le 14 juin 2019 ne pourra être retenu.

- Page 1 à 4 du présent dossier d'inscription
- La photocopie de l'AFPS (Attestation de formation aux premiers secours) ou du PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1).
Obligatoire même si vous êtes titulaire d'un CQP ou BP.
- 1 photo d'identité dont une à coller ou agraffer sur le dossier d'inscription
- La photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité en cours de validité
- Pour les 18 à 25 ans, la photocopie du certificat individuel de participation à la « Journée défense et Citoyenneté » (JDC) également appelée « Journée d'Appel de Préparation à la Défense » (JAPD).
- 1 Certificat Médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du judo jujitsu, **daté de moins d'un an** (utiliser le modèle ci-joint).
- 1 photocopie d'homologation du grade, délivré par le Comité National des Grades ou photocopie du passeport sportif.
- 1 photo récente (format 4 cm x 5 cm) à coller sur la première page du dossier en haut à droite (pas de photocopie).
- 1 enveloppe format A4 affranchie à 6 € libellée à votre nom, prénom et adresse.
- Les documents qui justifient l'obtention de vos diplômes
- Attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité (à se procurer, en général, auprès de votre compagnie d'assurance habitation)
- Une attestation d'affiliation à la sécurité sociale valide (voir la notice explicative jointe)

PIECES A REMETTRE LE JOUR DES TESTS DE SELECTION

- Le dossier de présentation du projet professionnel en double exemplaire, 5 pages maximum (CV, lettre de motivation, et le projet d'insertion à l'emploi)
Ce dossier sert de support à l'entretien.
- Les documents qui permettent de justifier de votre financement.

A envoyer avant le 14/06/2019

COUT DE LA FORMATION

Le coût de la formation est de 6 000,00 €

Les responsables fédéraux de la formation dont les coordonnées sont annexées, resteront à votre disposition pour vous aider dans vos démarches de recherche de financement.

La fiche « d'engagement financier » jointe est à compléter par vous et par la structure qui va vous accompagner dans votre financement.

ALLEGEMENT DE FORMATION

Les allègements de formation seront étudiés lors des entretiens de positionnement.

Les équivalences de certification seront conformes à l'annexe VI « **DISPENSES ET EQUIVALENCES** » du diplôme : voir **Arrêté du 28 septembre 2016 portant sur la création de la mention « judo-jujitsu » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif.»**

CONTACTS PRIORITAIRES FFJDA

Laurent PERRIN ☎ 06.80.38.76.79 ✉ laurent.perrin@ffjudo.com

Stéphanie CASTELLA ☎ 01.40.52.16.65 ✉ stephanie.castella@ffjudo.com

Aurore GUISLAIN ☎ 01.40.52.16.65 ✉ aurore.guislain@ffjudo.com

DATES DE FORMATION

Tests d'entrée en formation : **Lundi 2 septembre 2019**

Positionnement des candidats : **Mardi 3 septembre 2019**

Début de la formation : **Mercredi 4 septembre 2019**

Fin de la formation : **Vendredi 26 juin 2019**

CERTIFICAT MEDICAL

Arrêté du 6 novembre 2018

Articles du code du sport : A 212-35, A 212-36, A 212-37

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'activité ou des activités physiques ou sportives, concernée(s) par le diplôme, datant de moins d'un an doit être remis par le candidat à la date des tests d'exigences préalables (A 212-35) ou pour son inscription en formation (A 212-36 et A 212-37).

Je soussigné(e), Docteur _____

certifie avoir examiné ce jour,

M _____

et le (ou la) déclare :

Apte à la pratique et à l'enseignement du judo-jujitsu

Indemne de toute affection contagieuse cliniquement et radiologiquement décelable.

Fait à _____ le _____

Cachet du Médecin Signature du médecin

A envoyer avant le 14/06/2019

Vous désirez suivre la formation BPJEPS JUDO INSEP

Date limite de dépôt du dossier financier :

Mardi 3 septembre 2019

Pour vous aider dans vos démarches de recherche de financement, vous trouverez ci-joint :

- **Le devis de la formation (en page 9)**. Il est donné à titre indicatif, il est nécessaire à la recherche de financement. **Cependant votre inscription ne sera officielle qu'après la décision de la commission pédagogique qui se tiendra à l'issue du positionnement du 3 septembre 2019.**
- **La fiche de renseignement pour l'établissement de la convention de financement (page 10)**. Cette fiche est à compléter par vous et par la structure qui va vous accompagner dans votre financement, elle sera datée et signée par la personne qui s'engagera sur la convention. Si vous avez plusieurs financeurs pour vous aider dans cette prise en charge, vous remplirez une fiche par aide.
- **Nouveauté pour la session 2019 2020**. La FFJDA est en attente d'une autorisation pour devenir CFA (Centre de Formation d'Apprentis.) Si le CFA peut ouvrir en septembre, des informations sur ce type de financement et les démarches à suivre pour devenir apprenti, vous serons communiquées ultérieurement.

Pour les stagiaires retenus en formation, vous devrez nous communiquer les renseignements sur votre financement, afin d'établir **UNE CONVENTION DE FINANCEMENT** entre la **FFJDA et vous** à partir des éléments que vous aurez inscrits sur la « *fiche de renseignements pour établissement d'une convention de financement* ». Ces démarches doivent s'effectuer au plus tôt et nécessite la procuration de documents ainsi que certaines obligations administratives qui permettront la prise en charge financière de votre formation.



Votre financement faisant partie des exigences pour l'entrée en formation. Cette convention devra être établie et transmise au service formation de la FFJDA au plus tard le jour des entretiens de positionnement en absence de cette pièce avant le premier regroupement pédagogique, votre admission en formation sera invalidée.



DEVIS
BPJEPS « JUDO-JUJITSU » INSEP
2019-2020



Informations à destination des établissements financeurs

LA FEDERATION FRANCAISE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES (F.F.J.D.A.) dont le siège social est situé au 21-25 avenue de la porte de Châtillon 75014 PARIS, Siret N° 78457379200024, est déclarée Organisme de Formation sous le N° 11 75 42098 75 auprès du préfet de la région d’Ile-de-France.

La formation : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l’Education Populaire et du Sport (BPJEPS).

Spécialité : JUDO – JUJITSU

Niveau : IV

Dispositif : Formation en Alternance

Lieu : Institut National du Sport, de l’Expertise et de la Performance (INSEP)

Date : Du 2 septembre 2019 au 26 juin 2020

Nombre total d’heures de formation :

- **900 heures** hors apprentissage (600 heures en centre et 300 heures en structure d’alternance.)
- **1 665 heures** en apprentissage (600 heures en centre, 300 heures FOAD et 765 heures en structure d’alternance.)

Coût horaire en centre : 10,00€ / heure

Coût de formation (organisme no assujetti à la TVA) : 6 000,00€

Jean-Claude SENAUD,
Directeur Technique National



**FINANCEMENT D'UNE FORMATION
BPJEPS « JUDO-JUJITSU » INSEP
2019-2020**



Renseignements pour l'établissement de la convention de financement.

Si vous êtes retenu en formation, merci de compléter la fiche de renseignements suivantes. La convention sera établie en fonction des informations inscrites. Un exemplaire signé vous sera donné après signature du Directeur Technique National.

- Financement aide totale. Montant :**
- Financement aide partiel. Montant :**
- Financement personnel. Montant :**

Si vous avez plusieurs financeurs, compléter obligatoirement une fiche par financeur

Le stagiaire :

Nom (madame/monsieur) :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse complète :

Adresse mail :

Téléphone :

Financeur :

(Exemple : Fédération sportive, club, comité, ligue, DRJSCS ou employeur)

Nom du financeur – Raison sociale :

Adresse complète :

Numéro de SIRET :

Adresse mail :

Téléphone :

Coordonnées du responsable représentant le financeur :

Nom (madame/monsieur) :

Prénom :

Qualité :

Date et signature pour accord (par le signataire de la convention - stagiaire ou financeur)

A envoyer avant le 03/09/2019